

**LE COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS DE LA VILLE DE MONS** a l'honneur de vous informer qu'il y aura séance du Conseil communal le **MERCREDI 27 MARS 2002 à 18 heures, à la Maison communale de Jemappes (Salle Félix Reghem)**

Cette séance sera mise en continuation le **JEUDI 28 MARS 2002 à 18 heures – Maison communale de Jemappes (Salle Félix Reghem)**

**ORDRE DU JOUR**

<b>N° d'ordre</b>	<b>INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE</b>	<b>N° des dossiers</b>
1.	<p style="text-align: center;"><b><u>SÉANCE PUBLIQUE</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>RAPPORTEUR : M. DI RUPO</u></b></p> <p><b><u>POLICE – CIRCULATION</u></b></p> <p>1) Mons, rue d'Havré – Instauration d'un second emplacement de stationnement pour handicapés à hauteur de l'immeuble n°132</p> <p>2) Jemappes, Avenue du Champ de Bataille – Instauration d'un emplacement de stationnement pour handicapés à hauteur de l'immeuble n°304</p> <p>3) Jemappes, rue des Martyrs – Réglementation de la circulation et du stationnement</p> <p>4) Mons, rue Boulangé de la Hainière. Abrogation du stationnement réservé aux autocars et réglementation du stationnement en épi</p> <p>5) Jemappes, rue de Jéricho, Place de Jéricho et rue Clémenceau. Réglementation du stationnement</p> <p>6) Saint-Denis, Place de St-Denis (voirie longeant l'église en direction du cimetière) – Réglementation du stationnement</p>	<p>Police adm. 6002/188</p> <p>Police adm. 6002/J/22</p> <p>Police adm. 6002/J/91</p> <p>Police adm. 6002/54</p> <p>Police adm. 6002/J/77</p> <p>Police adm. 6002/OB/SD/30</p>

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
	7) Confirmation de l'arrêté d'urgence du Bourgmestre suite à une menace d'effondrement de pierres de taille à l'immeuble sis à Mons, Boulevard Gendebien (SNCB)	Police adm. 6002/170
	8) Confirmation de l'arrêté d'urgence du Bourgmestre suite à un enfoncement en voirie sur collecteur à Mons, rue Save, angle du Chemin de l'Ermitage	Police adm. 6002/344
	9) Confirmation de l'arrêté d'urgence du Bourgmestre suite à un effondrement en voirie survenu à Cuesmes, rue du Home 49-50 à l'angle de l'avenue de la Grande Barre	Police adm. 6002/CU/47
	10)Avenue des Tulipes à Nimy. Abrogation du règlement du Conseil communal du 15.10.2001 instaurant un emplacement de stationnement « handicapés » à la mitoyenneté des immeubles n°s 22/20.	Police adm. 6002/NI/II
	11)Extension du stationnement payant. Mons. Rue des Dominicains Réglementation du stationnement par horodateur.	Police adm. 6002/146
	12)Extension du stationnement payant. Mons. Place du Parc. Réglementation du stationnement par horodateur.	Police adm. 6002/274
	13)Extension du stationnement payant. Mons, rue des Fillettes Réglementation du stationnement par horodateur.	Police adm. 6002/148
	14)Extension du stationnement payant. Mons, rue des Étampes. Réglementation du stationnement par horodateur.	Police adm. 6002/135
	15)Extension du stationnement payant. Mons, rue Terre du Prince. Réglementation du stationnement par horodateur.	Police adm. 6002/357
	16)Extension du stationnement payant. Mons, avenue Baudouin de Constantinople. Réglementation du stationnement par horodateur.	Police adm. 6002/427
	17)Extension du stationnement payant. Mons, avenue d'Hyon (intra-muros). Réglementation du stationnement par horodateur.	Police adm. 6002/195
	18)Extension du stationnement payant. Mons, rue du Grand Trou Oudart. Réglementation du stationnement par horodateur.	Police adm. 6002/367

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
	19)Extension du stationnement payant. Mons, avenue Jean d'Avesnes Réglementation du stationnement par horodateur.	Police adm. 6002/106
	20)Extension du stationnement payant. Mons, rue des Échelles. Réglementation du stationnement par horodateur.	Police adm. 6002/124
	21)Extension du stationnement payant. Mons, rue Claude de Bettignies. Réglementation du stationnement par horodateur.	Police adm. 6002/107
	22)Extension du stationnement payant. Mons, rue Froissart Réglementation du stationnement par horodateur.	Police adm. 6002/162
	23)Extension du stationnement payant. Mons, rue PJ Dumesnil Réglementation du stationnement par horodateur.	Police adm. 6002/412
	24)Extension du stationnement payant. Mons, avenue Frère Orban. Réglementation du stationnement par horodateur.	Police adm. 6002/160
	25)Extension du stationnement payant. Mons, rue du Petit Trou Oudart. Réglementation du stationnement par horodateur.	Police adm. 6002/368
	26)Extension du stationnement payant. Mons, rue du Béguinage. Réglementation du stationnement par horodateur.	Police adm. 6002/26
	27)Extension du stationnement payant. Mons. Place Léopold. Réglementation du stationnement par horodateur.	Police adm. 6002/217
	28)Extension du stationnement payant. Mons, Place du Béguinage. Réglementation du stationnement par horodateur.	Police adm. 6002/25
	29)Extension du stationnement payant. Mons, rue des Tuileries. Réglementation du stationnement par horodateur.	Police adm. 6002/371
	30)Extension du stationnement payant. Mons, rue du Parc. Réglementation du stationnement par horodateur.	Police adm. 6002/275
	31)Extension du stationnement payant. Mons, rue A. Clesse. Réglementation du stationnement par horodateur.	Police adm. 6002/85
	32)Extension du stationnement payant. Mons, rue des Marcottes. Réglementation du stationnement par horodateur.	Police adm. 6002/238

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
	33)Extension du stationnement payant. Mons, rue des Belneux. Réglementation du stationnement par horodateur.	Police adm. 6002/27
	34)Mons, rue de la Coupe. Réglementation du stationnement. Modification horaire.	Police adm. 6002/91
2.	Réglementation sur les chiens. Adoption	Cab.Bourg.
3.	Conversion à l'euro des échelles barémiques allouées au personnel statutaire et des avantages pécuniaires accordés au personnel non-enseignant.	1e 1818/1
4.	Conversion à l'euro des échelles barémiques allouées au personnel contractuel.	1e 1818/2
5.	Conversion à l'euro des indemnités de masse d'habillement.	1e 2656
6.	Conversion à l'euro des indemnités pour frais de déplacement.	1e 24290219
7.	Autorisation d'intervenir volontairement dans le cadre d'un recours en annulation ayant pour objet la délivrance d'un permis d'urbanisme pour la construction de 20 habitations groupées à Maisières	Contentieux Qualivie
8.	Autorisation d'interjeter appel contre les jugements rendus par le Tribunal de Première Instance les 9.11.1994 et 19.9.2001	Contentieux Voirie
9.	Prestations du Service Incendie. Nouvelle tarification.	SI
10.	Programme « politique des grandes villes » 2002.	Agence Info. JemappesFlénu.be 2.4
11.	Budget participatif – Mise en place à Jemappes-Flénu	Cab.Bourg. Agence Info.JemappesFlénu. be
	<u>RAPPORTEUR : M. BIEFNOT</u>	
12.	Aménagement intérieur au Centre 100-Rinsis. Lot 3 : Électricité. Approbation du décompte final.	3e/1e E/95.351.046.02.BD

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
13.	Propreté Publique - Acquisition de matériel divers. Partie 1 : Acquisition d'aspirateurs de déchets urbains. Rectification de l'Article 1 de sa délibération du 12.11.2001 relative à l'approbation du projet.	3e/1e E/2001.875.223.01 NG/AS
14.	Propreté Publique - Acquisition de mobilier (8 lots). Rectification de l'Article 1 de sa délibération du 12.11.2001 relative à l'approbation du projet.	3e/1e E/2001/875.226.00 NG/AS
15.	Hall Multifonctionnel et Dépôt d'Archives de l'Etat. Lot "Signalisation de la sécurité" - Approbation du projet et détermination du mode de passation du marché.	3e/1e A/98.909.008.TO
16.	Exutoire de l'égouttage de la rue des Écoles à Obourg. Approbation du plan.	3e/2e A/8237/C/13/21/ID
17.	Réhabilitation de la Caserne Vingternier. Aménagement des abords et de la cour intérieure. Approbation du projet et accord de principe sur la reprise de la cour intérieure.	3e/2e A/8245/C/3/65/ID
18.	Site des Arbalestriers – Approbation des conventions d'études.	3e/1e E/SUB2000.76.040 MG/AB
19.	Rénovation du Site des Arbalestriers – Mission de coordinateur projet et de coordinateur réalisation – Approbation des conditions et du mode de passation du marché.	3e/1e E/2002.104.030.AB
	<u>RAPPORTEUR : Mme COLINIA</u>	
20.	Vérification de l'encaisse au 31.12.2001 du Receveur communal.	G.F. CP/PQ
21.	<p><b><u>FABRIQUES D'ÉGLISE :</u></b></p> <p>Approbation des budgets généraux des recettes et des dépenses – exercice 2002</p> <p>1) Notre-Dame de Messines à Mons</p> <p>2) Ste Waudru à Mons</p>	<p>G.F.</p> <p>79001</p> <p>79002</p>

<b>N° d'ordre</b>	<b>INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE</b>	<b>N° des dossiers</b>
	3) St Nicolas en Havré à Mons	79003
	4) Sacré Cœur à Mons	79004
	5) Ste Elisabeth à Mons	79005
	6) St Remy à Cuesmes	79006
	7) St Martin à Hyon	79008
	8) Ste Waudru à Ciplly	79009
	9) St Denis en Brocqueroie à Obourg St-Denis	79011
	10) Ste Vierge à Nimy	79012
	11) St Martin à Ghlin	79013
	12) St Ghislain à Harmignies	79015
	13) St Martin à Harveng	79016
	14) St Martin à Havré	79017
	15) St Léger à Havré Ghislage	79018
	16) Ste Barbe à Flénu	79019
	17) St Martin à Jemappes	79020
	18) St Martin à Maisières	79021
	19) St Vincent à Mesvin	79022
	20) St Brice à Nouvelles	79023
	21) St Symphorien à St Symphorien	79024
	22) St Amand à Spiennes	79025
	23) St Ghislain à Villers St Ghislain	79026

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
22.	<p><b><u>SYNODE DE L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE BELGIQUE</u></b></p> <p>Approbation des budgets généraux des recettes et des dépenses – exercice 2002</p> <p>1) EPUB Cuesmes</p> <p>2) EPUB Ghlin</p> <p>3) EPUB Jemappes</p> <p>4) EPUB Mons Centre</p>	<p>G.F.</p> <p>79007</p> <p>79014</p> <p>79027</p> <p>79029</p>
23.	Impôt sur les chiens – Abrogation du règlement au 31 décembre 2001	G.F. T/2002/SUPP
24.	Impôt sur la diffusion publicitaire sur la voie publique – Abrogation du règlement au 31 décembre 2001	G.F. T/2002/SUPP
25.	Impôt sur les secondes résidences – Abrogation du règlement au 31 décembre 2001	G.F. T/2002/SUPP
26.	Impôt sur les terrasses fermées – Abrogation du règlement au 31 décembre 2001	G.F. T/23/SUPP
27.	Impôt sur les débits de tabac – Renouvellement du règlement pour les exercices 2002 à 2006	G.F. T/2002/06
28.	Impôt sur les établissements bancaires - Renouvellement du règlement pour les exercices 2002 à 2006	G.F. T/2002/44
29.	Impôt sur les dépôts de mitrilles, de pneus, de véhicules désaffectés Renouvellement du règlement pour les exercices 2002 à 2006	G.F. T/2002/34
30.	Impôt sur les pylônes et mâts GSM - Renouvellement du règlement pour les exercices 2002 à 2006	G.F. T/2002/10
31.	Impôt sur les demandes d'exploiter un établissement dangereux, insalubre, incommode - Renouvellement du règlement pour les exercices 2002 à 2006	G.F. T/2002
32.	Impôt sur les inhumations - Renouvellement du règlement pour les exercices 2002 à 2006	G.F. T/2002

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
33.	Impôt sur les véhicules isolés abandonnés - Renouvellement du règlement pour les exercices 2002 à 2006	G.F. T/2002
34.	Impôt sur les établissements dangereux, insalubres, incommodes - Renouvellement du règlement pour les exercices 2002 à 2006	G.F. T/2002/35
35.	Impôt sur les grandes surfaces accessibles au public – Renouvellement du règlement pour les exercices 2002 à 2006	G.F. T/2002/17
36.	Impôt sur les agences de paris aux courses de chevaux. Renouvellement du règlement pour les exercices 2002 à 2006	G.F. T/2002/26
37.	Impôt sur les panneaux publicitaires. Renouvellement du règlement pour les exercices 2002 à 2006	G.F. T/2002/08
38.	Impôt sur les auditions musicales - Renouvellement du règlement pour les exercices 2002 à 2006	G.F. T/2002/20
39.	Impôt sur les spectacles et divertissements - Renouvellement du règlement pour les exercices 2002 à 2006	G.F. T/2002
40.	Impôt sur le stationnement de taxis - Renouvellement du règlement pour les exercices 2002 à 2006	G.F. T/2002/27
41.	Impôt sur les produits chauds à emporter - Renouvellement du règlement pour les exercices 2002 à 2006	G.F. T/2002/51
42.	Impôt sur la distribution gratuite à domicile d'imprimés non adressés - Renouvellement du règlement pour les exercices 2002 à 2006	G.F. T/2002/13
43.	Impôt sur les décharges d'immondices - Renouvellement du règlement pour les exercices 2002 à 2006	G.F. T/2002/11
44.	Impôt sur les tanks et réservoirs - Renouvellement du règlement pour les exercices 2002 à 2006	G.F. T/2002/15
45.	Impôt sur les carburants - Renouvellement du règlement pour les exercices 2002 à 2006	G.F. T/2002/16
46.	Impôt sur les débits de boissons à consommer sur place - Renouvellement du règlement pour les exercices 2002 à 2006	G.F. T/2002/05
47.	Impôt sur les débits de boissons à emporter - Renouvellement du règlement pour les exercices 2002 à 2006	G.F. T/2002/42



N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
48.	Impôt sur les enseignes, publicités assimilées et les cordons lumineux - Renouvellement du règlement pour les exercices 2002 à 2006	G.F. T/2002/07
49.	Impôt sur les parcelles non bâties comprises dans un lotissement non périmé - Renouvellement du règlement pour les exercices 2002 à 2006	G.F. T/2002/40
50.	Redevance pour intervention des services communaux en raison du non-respect de certaines dispositions réglementaires de propreté publique et d'affichage - Renouvellement du règlement pour les exercices 2002 à 2006	G.F. T/2002/Pro.Pub
51.	Impôt sur le personnel de bar – Modification du règlement pour les exercices 2002 à 2006.	G.F. T/2002/46/ 04001/364.02
52.	Redevance pour la délivrance de documents administratifs. Modification du règlement pour les exercices 2002 à 2006.	G.F. T/04001/361.04
53.	Impôt sur la délivrance de documents administratifs. Modification du règlement pour les exercices 2002 à 2006.	G.F. T/04001/361.04
54.	Impôt sur l'enlèvement des immondices – Création du règlement pour les exercices 2002 à 2006	G.F. T/2002/01
55.	Impôt sur l'entretien des égouts - Création du règlement pour les exercices 2002 à 2006	G.F. T/2002/41
56.	Redevance sur les exhumations. Création du règlement pour les exercices 2002 à 2006.	G.F. RED2002/
57.	Taxe de répartition sur les mines, minières, carrières et terrils en exploitation. Création du règlement pour les exercices 2002 à 2006	G.F. T/2002/09
58.	Impôt sur le séjour (hôtels et gîtes ruraux). Création du règlement pour les exercices 2002 à 2006.	G.F. T/2002/25
59.	Impôt sur les logements ou locaux loués meublés. Création du règlement pour les exercices 2002 à 2006.	G.F. T/2002/55
60.	Précompte immobilier. Demande de vérification des revenus cadastraux.	GF

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
<u>RAPPORTEUR : M. CARPENTIER</u>		
61.	Transfert de biens du domaine privé de la Régie foncière dans le Domaine public de la Ville et prise en charge par la Ville des emprunts s'y rapportant.	Cellule foncière
62.	Cellule foncière – Jemappes. Cession à la Ville de Mons d'un bien appartenant à l'Etat belge d'une superficie de 8 a 23 ca à la rue François André, sans stipulation de prix.	Cellule foncière CF/MD
63.	Havré, rue Barbet. Acquisition d'une emprise de 1 are 47 ca 99 dma à prendre dans une propriété cadastrée Mons – 13e division – Havré section B partie du n° 786 h.	Cellule foncière CF/MV
64.	Aliénation d'une parcelle de terrain sise à Asquillies au lieu-dit « Champ de la Boussue » cadastrée section A n° 68 C d'une contenance de 39 ares 17 ca.	Cellule foncière CF/MV
65.	Obourg, rue des Écoles. Acquisition à titre gratuit des parcelles de terrain cadastrées 10e division section B n° 67 E – 66 L – 66 G – 65 E – 122 D d'une contenance d'environ 1 are 56 ca 43 dma.	Cellule foncière CF/MV
66.	Mise en œuvre du plan de déplacement et de stationnement de la Ville - Approbation de la convention et du mode de passation du marché <b>(SOUS RÉSERVE)</b>	3e/1e
67.	Régie communale autonome. Fixation du cadre	Régie foncière
<u>RAPPORTEUR : M. DEPLUS</u>		
68.	Création de l'ASBL « Centre Culturel Transfrontalier de diffusion et de création de Mons » – approbation des statuts	Culture 6306
69.	Création d'un Conseil culturel Participatif.	Culture 6307-AG
70.	ASBL « Centre Culturel Régional de Mons » - Compte et bilan de l'exercice 2000. Approbation.	Gestion f. C/C2000ASBL CCRM
71.	ASBL « Centre Culturel Régional de Mons ». Budget ajusté de l'exercice 2001. Approbation.	Gestion f. C/B/2001ajusté ASBL CCRM

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
	<b><u>RAPPORTEUR : Mme CRUVEILLER</u></b>	
72.	Adhésion à l'ASBL faïtière « Article 27 ».	Jeunesse Famille
	<b><u>RAPPORTEURS</u></b>	
	<b><u>M. DI RUPO, M. BIEFNOT, Mme COLINIA, M. CARPENTIER</u></b>	
73.	Approbation du budget 2002 du CPAS	Gestion f.
74.	Régie Foncière – Comptabilité – Budget de l'exercice 2002	RF/3000/RM
75.	Budget communal de l'exercice 2002. Programme des investissements. Approbation.	3e/3e A/20522.ML
76.	Plan Tonus communal. Demande de prêt et convention. Décisions	Gestion financière
77.	Budget général des recettes et des dépenses pour l'exercice 2002	Gestion financière
78.	Redressement financier. Plan de convergence 2002-2007.	Gestion financière
	<b><u>HUIS CLOS</u></b>	
	<b><u>RAPPORTEUR : M. DI RUPO</u></b>	
79.	ADMINISTRATION CENTRALE. Mise en disponibilité d'un employé d'administration.	1e 3698
80.	SIPP. Octroi d'une interruption complète de carrière à un Conseiller en Prévention.	1e 10105
81.	AGENTS CONTRACTUELS SUBVENTIONNES. Prorogation d'une interruption complète de carrière accordée à un ouvrier qualifié A.	1e 10855.10
82.	PERSONNEL OUVRIER. Interruption de carrière à 1/5e temps d'un ouvrier qualifié définitif.	1e 3866
83.	PERSONNEL D'ENTRETIEN. Mise en disponibilité pour maladie d'une femme de peine définitive.	1e 4351

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
84.	<p><u>SERVICE INCENDIE</u></p> <p>a) Nomination définitive de 7 sapeurs-pompiers professionnels chauffeurs stagiaires. 12088/12086/12082/12084/12087/12083/12085</p> <p>b) Incompatibilités de fonctions. Exercice d'une fonction de sapeur-pompier volontaire pour un membre professionnel du Service Incendie de Mons – constat et décision à prendre.</p> <p>c) Démission honorable d'un sapeur-pompier professionnel chauffeur.</p> <p>d) Octroi, sur mesure volontaire, d'un congé préalable à la mise à la pension à 60 ans à un agent du Service Incendie.</p>	<p>1e</p> <p>1e 11660</p> <p>1e 3264</p> <p>1e 4998/4131</p>
85.	<p><u>CAISSE DES PENSIONS</u></p> <p>a) Révision du montant de la pension de survie à allouer à la veuve d'un ancien employé d'administration.</p> <p>b) Péréquation de la pension de retraite allouée à une ancienne employée d'administration.</p> <p>c) Péréquation de la pension de retraite allouée à un ancien brigadier chef. 1396</p> <p>d) Péréquation de la pension de retraite allouée à un ancien brigadier du CPAS</p> <p style="text-align: center;"><u>RAPPORTEUR : M. CARPENTIER</u></p>	<p>1e 76</p> <p>1e 1903</p> <p>1e</p> <p>1e 10381</p>
86.	<p>Régie Communale Autonome « MONS CAPITALE » - Désignation des membres du Conseil d'Administration et du Collège des Commissaires. Proposition de candidatures aux postes du Président, Vice-Président, Administrateurs Directeurs et Administrateur Délégué.</p>	<p>Régie foncière</p>
87.	<p>CCAT. Application de l'article 3 du règlement d'ordre intérieur de la Commission. Situation d'incompatibilité d'un membre suppléant.</p>	<p>Urbanisme CCAT</p>

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
88.	<p style="text-align: center;"><u>RAPPORTEUR : M. DARVILLE</u></p> <p><u>ÉCOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES COMMUNALES</u></p> <p>a) Désignation à titre intérimaire d'instituteurs/trices primaires. 3120/3154/3172/3173/3230/7364/8131/3233/3245/3160/3180/3189</p> <p>b) Désignation à titre intérimaire d'institutrices maternelles. 3011/3060/3061/3067/3180/3083/3017/3191</p> <p>c) Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant de maîtresses spéciales de morale laïque.</p> <p>d) Désignation à titre intérimaire d'une maîtresse spéciale de religion catholique.</p> <p>e) Désignation à titre intérimaire de directeurs/trices sans classes. 6772/7111/6738/6900</p> <p>f) Congé pour motifs impérieux accordé à une maîtresse de religion catholique.</p> <p>g) Congé pour prestations réduites accordé à une maîtresse spéciale de religion catholique.</p> <p>h) Détachement d'une directrice d'école en qualité de chargée de mission auprès du CECP.</p>	<p>8e/1e</p> <p>8e/1e</p> <p>8e/1e 3022/3064</p> <p>8e/1e 3183</p> <p>8e/1e</p> <p>8e/1e 3093</p> <p>8e/1e 6033</p> <p>8e/1e 5677</p>
89.	<p><u>ACADÉMIE DES MÉTIERS, DES ARTS ET DES SPORTS</u></p> <p>a) Désignation d'une chargée de cours généraux à titre temporaire dans un emploi non vacant.</p> <p>b) Désignation d'un commis-dactylo à titre temporaire dans un emploi non vacant.</p> <p>c) Désignation d'une chargée de cours généraux et d'informatique à titre temporaire dans un emploi non vacant.</p>	<p>8e/2e 8376</p> <p>8e/2e 8377</p> <p>8e/2e 8378</p>

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
	d) Désignation d'une surveillante-éducatrice à titre temporaire dans un emploi vacant.	8e/2e 8344
	e) Réaffectation d'une chargée de cours techniques et de cours techniques et de pratique professionnelle à titre temporaire dans un emploi non vacant.	8e/2e 7403
	f) Réaffectation d'un chargé de cours généraux à titre intérimaire dans un emploi non vacant.	8e/2e 8057
	g) Désignation, par détachement, d'un professeur sans élèves, à titre temporaire, dans un emploi non vacant.	8e/2e 6906
	h) Désignation, par détachement, d'un chef d'atelier, à titre temporaire, dans un emploi non vacant.	8e/2e 7183
	i) Mise en disponibilité pour maladie d'un professeur de cours spéciaux.	8e/2e 5861
	j) Réaffectation d'un professeur de cours spéciaux, à titre définitif.	8e/2e 5869
	k) Réaffectation et rappel provisoire à l'activité d'un professeur de cours spéciaux.	8e/2e 6499b
	l) Modification de la délibération du C.C. du 12.11.2001 portant désignation d'une chargée de cours spéciaux et techniques, à titre temporaire dans un emploi non vacant.	8e/2e 8296
90.	<u>INSTITUT COMMUNAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE – PROMOTION SOCIALE</u>	
	a) Désignation à titre temporaire d'un expert pédagogique et technique	8 <sup>e</sup> 2 <sup>e</sup> 7822
	b) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours techniques	8 <sup>e</sup> 2 <sup>e</sup> 8373
	c) Récapitulatif des prestations d'un professeur et d'un expert pédagogique et technique 8226	8 <sup>e</sup> 2 <sup>e</sup>
	d) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours techniques	8 <sup>e</sup> 2 <sup>e</sup> 8172

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
	e) Désignation à titre temporaire d'une surveillante-éducatrice (modification d'organisation interne au sein de l'enseignement de Promotion sociale)	8 <sup>e</sup> 2 <sup>e</sup> 8274
	f) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours techniques	8 <sup>e</sup> 2 <sup>e</sup> 8336A
	g) Désignation à titre temporaire d'une surveillante-éducatrice	8 <sup>e</sup> 2 <sup>e</sup> 8369
	h) Rectificatif d'une délibération portant désignation à titre temporaire d'un chargé de cours techniques	8 <sup>e</sup> 2 <sup>e</sup> 8041
	i) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours techniques	8 <sup>e</sup> 2 <sup>e</sup> 8374
	j) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours techniques	8 <sup>e</sup> 2 <sup>e</sup> 8347
91.	<u>ÉCOLE INDUSTRIELLE SUPÉRIEURE</u>	
	a) Désignation à titre temporaire d'un directeur à temps plein (emploi non vacant)	8 <sup>e</sup> 2 <sup>e</sup> 8169
	b) Mise en disponibilité pour maladie d'une chargée de cours généraux	8 <sup>e</sup> 2 <sup>e</sup> 6260
	c) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours généraux	8 <sup>e</sup> 2 <sup>e</sup> 8379
	d) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours généraux	8 <sup>e</sup> 2 <sup>e</sup> 8380
	e) Rectificatif d'une délibération portant désignation d'un chargé de cours généraux	8 <sup>e</sup> 2 <sup>e</sup> 8313
	f) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours techniques	8 <sup>e</sup> 2 <sup>e</sup> 7699
	g) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours généraux	8 <sup>e</sup> 2 <sup>e</sup> 8382
	h) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours techniques	8 <sup>e</sup> 2 <sup>e</sup> 8336

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
92.	<p>i) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours généraux</p> <p>j) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours généraux</p> <p>k) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours techniques</p> <p>l) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours techniques</p> <p><u>ACADÉMIE DE MUSIQUE</u></p> <p>a) Désignation de deux professeurs de clarinette et saxophone, à titre temporaire dans un emploi non vacant</p> <p>b) Désignation de quatre professeurs de violon à titre temporaire dans un emploi non vacant</p> <p>c) Désignation de deux professeurs de percussions à titre temporaire dans un emploi non vacant</p> <p style="text-align: center;"><u>RAPPORTEUR : M. DEPLUS</u></p>	<p>8<sup>e</sup> 2<sup>e</sup> 8288</p> <p>8<sup>e</sup> 2<sup>e</sup> 8293</p> <p>8<sup>e</sup> 2<sup>e</sup> 8381</p> <p>8<sup>e</sup> 2<sup>e</sup> 7930</p> <p>8<sup>e</sup> 3<sup>e</sup> 3252/3254</p> <p>8<sup>e</sup> 3<sup>e</sup> 3195/7339/ 3217/3253</p> <p>8<sup>e</sup> 3<sup>e</sup> 3255/3256</p>
93.	<p>ASBL « Centre Culturel Transfrontalier de diffusion et de création de Mons – désignation des représentants de la Ville</p> <p style="text-align: center;"><u>RAPPORTEUR : Mme CRUVEILLER</u></p>	<p>Culture 6306</p>
94.	<p>ASBL LA FARANDOLE. Désignation d'un nouveau délégué.</p>	<p>Jeun/Fam.</p>
95.	<p>SOS ENFANTS. Remplacement d'un représentant de la Ville au sein de l'Assemblée générale.</p>	<p>Jeun/Fam.</p>



Arrêté l'ordre du jour qui précède comportant 95 objets

En séance à Mons, le 14 mars 2002

PAR LE COLLÈGE

Le Secrétaire communal,  
Bernard VANCAUWENBERGHE

Le Bourgmestre-Président,  
Elio DI RUPO

NB. Les Commissions du Conseil communal auront lieu aux jours et heures ci-après **Salon des Portraits de l'Hôtel de Ville de Mons.**

### **MERCREDI 20 MARS 2002**

Commission du CPAS (budget CPAS)	18 heures
Commission de l'Éducation	19 heures 30

### **JEUDI 21 MARS 2002**

Commission du Logement, de l'Urbanisme, de la Mobilité et de la Régie Foncière	18 heures
Commission de la Culture, du Tourisme et de l'Economie	18 heures 30
Commission du Cadre de Vie	19 heures
Commission de la Solidarité, des Affaires Sociales, de la Famille et de la Jeunesse	20 heures 30

### **VENDREDI 22 MARS 2002**

Commission des finances (sauf budget)	17 heures 30
Commission du Bourgmestre + <b>toutes commissions réunies (budget).</b>	18 heures